

# MÉPRIS 2024



**Pour nos conditions de travail, nos métiers, nos salaires  
Toutes et tous en grève le 1<sup>er</sup> février !**

## EDITO

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 ! Qu'elle soit heureuse, sereine, combative et remplie de luttes victorieuses ! Pour 2024, souhaitons-nous le meilleur et... gagnons-le ensemble ! A l'opposé du discours guerrier du discours du président de la République qui emploie huit fois le terme réarmer dans ses vœux pour 2024, nous souhaitons à toutes et tous des luttes aussi déterminées que joyeuses et victorieuses.

Malgré les signaux très négatifs et les tensions accrues de ce début d'année, souhaitons un apaisement le plus rapide possible de la situation internationale, notamment au Moyen-Orient et en Ukraine. Le SNES avec la FSU soutient et continuera de soutenir toutes les mobilisations en faveur d'une solution de paix durable.

Dans un contexte national qui est celui d'une banalisation et d'une expansion de plus en plus forte des idées d'extrême droite et cela jusqu'au sommet du pouvoir, comme en témoigne notamment la Loi immigration, le SNES, avec la FSU œuvrera à construire les puissantes mobilisations que nous avons connues l'année dernière, pour obtenir

l'abandon de cette loi qui bafoue nos principes fondamentaux.

Au moment d'écrire ces lignes, notre nouvel ex-ministre de l'Éducation vole vers d'autres fonctions. Notre ministère ne lui aura servi que de marche pied. Avant de quitter la rue de Grenelle, Attal aura tout de même pris le temps de renforcer la politique éducative de Macron multipliant les réformes réactionnaires et populistes. Certaines relèvent du gadget à visée électorale (l'uniforme), d'autres sont des changements plus profonds et structurels, à l'image du choc des savoirs qui dessine les contours d'une École de l'assignation scolaire et sociale. Alors que les personnels, mal payés et épuisés, tiennent à bout de bras un système éducatif à bout de souffle du fait des réformes de ces dernières années, le projet présidentiel est clair : creuser toujours plus les fractures sociales et scolaires à et par l'École. Un jeu dangereux dans la période de crises que traverse le pays.

Quant à la nouvelle ministre, Amélie Oudéa-Castéra, qui ne sera ministre de l'Éducation nationale qu'à mi-temps puisqu'elle est aussi

en charge des Sports et des JO, elle réussit l'exploit dès son premier jour d'exercice de lancer une attaque frontale contre l'école publique ! Ses propos scandaleux pour justifier la scolarisation de ses enfants dans un établissement privé dont l'enseignement repose sur une vision sexiste, homophobe et réactionnaire, ont suscité une vive indignation de l'ensemble des personnels de son ministère qu'elle a ainsi insultés. La ligne politique reste bel et bien la même que celle de ses prédécesseurs : casser le service public d'éducation, tout en justifiant ainsi les cadeaux faits au privé, avec au passage un aplomb dans le mépris que même Blanquer n'avait pas osé.

C'est pourquoi Le SNES et la FSU appellent les personnels à exprimer leur colère face aux politiques de l'école du tri social, mais aussi leur détermination à obtenir des moyens pour l'école publique, une amélioration de nos conditions de travail et une véritable revalorisation des salaires et des pensions, en étant massivement en grève et dans les manifestations le 1<sup>er</sup> février !

*Marion Chopinet, Secrétaire académique*



## Contre le choc des savoirs, pour une école émancipatrice pour toutes et tous

### Tous en grève et dans les manifestations le jeudi 1<sup>er</sup> février !

Le SNES et la FSU, avec FO, la CGT et Sud Éducation, appellent à la grève le jeudi 1<sup>er</sup> février. Gabriel Attal, nouvel-ex-ministre de l'EN, communique tous azimuts pour distraire l'opinion publique et capter l'attention de la frange conservatrice de l'électorat : interdiction de l'abaya à l'école, retour en force de l'uniforme, retour en force du redoublement, soi-disant campagne de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Alors que notre système scolaire se fissure et craque de toutes parts, ne tenant que

par la ténacité et le professionnalisme de personnels épuisé·e·s, méprisé·e·s et mal payé·e·s, le ministère refuse de s'attaquer au cœur du problème et continue à mener des réformes destructrices pour ne surtout pas avoir à engager les moyens nécessaires à un service public d'éducation exigeant pour toutes et tous. Classes toujours surchargées, promesses salariales non tenues, crise de recrutement qui persiste, précarité des AESH, vies scolaires sous tension : cela suffit ! Le ministère avance ses pions pour mener, au pas de charge, des réformes structurelles qui contribuent à affaiblir toujours plus l'ambition d'une École émancipatrice

avec des personnels d'un haut niveau de qualification. Laissant miroiter aux personnels une amélioration de leurs conditions de travail au prix de l'exclusion des élèves les plus fragiles, le ministère divise et fracture la profession. Ne nous trompons pas de combat.

Parce que nous faisons l'École, exigeons des personnels mieux payés, respectés, protégés, des conditions de travail pour nous et d'étude améliorées pour nos élèves. Pour nos salaires et nos conditions de travail, toutes et tous en grève le jeudi 1<sup>er</sup> février !

*Marion Chopinet*

## Non au « Choc des Savoirs » !

### Pour un collège de la réussite de toutes et tous !

A la rentrée 2023, la « Nouvelle Sixième » n'était que l'amorce d'un grand chantier sur le Collège : supprimer la technologie pour une heure de remédiation était un début, c'est maintenant tout le système éducatif qui va se voir profondément remanié. Les annonces du ministre sont effrayantes. Et il les concrétise très vite : un arrêté portant sur les nouveaux horaires au collège aura lieu au printemps, la saisine du Conseil Supérieur des Programmes aussi. En 2024, c'est la sixième et la cinquième. La quatrième et la Troisième suivront en 2025. La méthode est celle du « choc » et ce ne sont pas les savoirs qui vont en bénéficier ! Une consultation au pas de course, des annonces médiatisées et le tour est joué : groupes de niveau

en français et mathématiques, réduction possible des enseignements pour certains élèves, DNB obligatoire pour poursuivre au lycée, pilotage par évaluations nationales à tous les niveaux. Toutes une série de mesures qui ne sont pas que des ajustements : c'est une idéologie conservatrice qui se déploie et démonte morceau par morceau le collège unique. Le grand bond en arrière. Outre que la recherche le prouve (les groupes de niveaux ne font pas progresser les élèves en difficulté), c'est une mesure stigmatisante qui assigne les élèves à une place dès la sixième ! Avec la découverte des métiers dès la cinquième, la barrière désormais du DNB, la réforme de la voie professionnelle, la logique du tri social est en marche.

Et les moyens dans tout ça ? pour le coup pas de « choc » sur ce plan-là. On ne supprime

certes pas les postes qui étaient prévus, on en crée quelques – uns aussi. On devrait s'en réjouir ! Seulement, voilà, ce n'est que pour créer les groupes de niveau et la majorité de l'effort est supportée par le redéploiement des heures de la suppression de la technologie... Pour une vraie politique massive d'allègement des effectifs, on repassera !

Le chantier a commencé. Il est le fossoyeur du collège unique. Et l'attaque est très claire, très vaste contre nos métiers, contre notre liberté pédagogique, contre l'idée d'un collège démocratisant, contre nos conditions de travail ! Un « choc » de principes réactionnaires. Le 1<sup>er</sup> février : toutes et tous en grève contre le « choc des savoirs » ! Un collège pour la réussite de toutes et tous est possible.

*Nicolas Bernard-Hayrault  
et Anne-Sophie Sidani*

## Réforme du bac : chronique d'un échec annoncé

Les conséquences prévisibles de la réforme Blanquer ont été dévastatrices pour le lycée : une réforme qui n'a en rien amélioré les conditions d'apprentissage des élèves et qui a dégradé les conditions de travail des enseignant.e.s.

### Réformes de la réforme, épisode 5 acte...

On ne compte plus tous les ajustements de la réforme du bac, annoncés à la rentrée parfois même après, laissant professeur.e.s, élèves et familles dans l'incertitude la plus complète. De la suppression des E3C, aux

modalités changeantes de l'épreuve du grand oral, ou encore au report des épreuves de spécialités en juin avec alourdissement des programmes...

### Échec et maths

Les mathématiques ont été supprimées dans le tronc commun pour ensuite les réintégrer mais seulement pour 1h30 hebdomadaire. Pour la rentrée 2024, G. Attal annonce une épreuve anticipée de culture mathématique et scientifique, le grand flou sur les séries concernées, le programme, les horaires et le sort de l'enseignement scientifique en terminale. Bilan mathématique de la réforme du

bac : moins d'heures, moins d'élèves, plus d'inégalités sociales et de genres !

D'autres annonces pour 2024 : des logiciels d'intelligence artificielle pour accompagner les élèves en maths et français remettant en cause le sens même de nos métiers. Des manuels labellisés, menace pour notre liberté pédagogique et risque de caporalisation des pratiques pédagogiques.

Des ajustements qui ne leurreront personne, le lycée Attal dans la continuité du lycée Blanquer : désorganisé et inégalitaire. Un autre lycée est possible, défendons-le !

*Salima Ouannai*

## Rentrée 2024 : des moyens en dessous de nos ambitions

Gabriel Attal a dévoilé les mesures pour la rentrée 2024, annulant les 484 suppressions d'emplois de professeurs prévues dans le budget initial. Pour financer les groupes de niveaux, le ministre compte créer 830 emplois et redéployer 1500 emplois qui correspondent à la suppression de l'heure d'approfondissement en 6ème.

Près de la moitié des 2330 emplois annoncés pour les groupes de niveau proviennent du redéploiement, soulevant des interrogations sur la pérennité du financement de ces

nouveaux emplois.

Dans notre académie, à la rentrée prochaine seules 16 créations d'emplois sont prévues dont 6 pour des prépa-Lycée, le reste étant réparties entre LP et collège et négligeant les conditions de travail et d'études notamment en lycée.

L'annonce de deux suppressions d'emplois pour les CPE et de zéro création pour les AED pour la 4ème année consécutive, malgré les tensions et injonctions auxquelles ils font face, soulève des paradoxes, surtout dans

le contexte de la priorité affichée par le ministre contre le harcèlement.

Tout ces réajustements du budget sont essentiellement fléchés sur les priorités politiques du ministre que nous contestons (groupes de niveaux, classe prépa lycée etc.). Pour faire face aux défis du second degré, la réalité de l'effort est faible mais surtout au service d'un projet politique qui ne va pas dans le sens des attentes des personnels et d'une école émancipatrice pour toutes et tous.

*Ramadan ABOUDOU*

## La censure par le conseil constitutionnel de l'article 53 du PLF 2024 signe-t-elle la fin de l'acte 2 de l'école inclusive ?

Le Projet de Loi de Finance (PLF) 2024 a été définitivement adopté par un énième 49.3. Mais son article 53 a finalement été censuré par le conseil constitutionnel. L'article 53, c'était l'écriture dans la loi d'une partie des préconisations du Conseil National du Handicap (CNH) 2023. On y trouvait notamment la création des Pôles d'Appuis à la Scolarité (PAS), qui venaient se substituer aux PIAL avec une expérimentation à partir de la rentrée 2024 et une généralisation à tous les départements à partir du 01/09/2026. L'une des prérogatives des PAS aurait été l'attribution directe des moyens nécessaires à la scolarisation des élèves en situation de handicap dont les moyens

humains d'accompagnement. Il s'agissait donc du renvoi des notifications au local, la MDPH ne devenant plus qu'une voie de recours pour les familles qui s'estimeraient lésées. C'est ce point précis qui nécessitait une inscription dans la loi puisque cela remettait en question la loi du 11 février 2005, l'ensemble des autres dispositifs ne nécessitant qu'un simple décret.

Pour autant, il ne faut pas voir dans la décision du conseil constitutionnel un coup d'arrêt à l'acte 2 de l'école inclusive. La réaction du ministère de l'éducation nationale à cette censure est claire : « Rapprocher le médico-social et l'école, apporter des réponses plus rapides à des familles et des

élèves qui aujourd'hui attendent de long mois sont autant d'impératifs sur lesquels le ministère avancera dans les prochains mois, quel qu'en soit le vecteur ». L'acte 2 est donc bien en marche.

Les conséquences sur nos métiers et nos conditions d'exercice seront déléteres. C'est la disparition des AESH remplacé-e-s par des Assistants à la Réussite Educative (ARE). C'est, pour les enseignant-e-s, aller vers encore plus de pédagogie différenciée dans des classes toujours surchargées... Le SNES-FSU dénonce ces projets et revendique des moyens matériels et humains suffisants pour une école réellement inclusive.

*Pascal Billy*

## En 2024, c'est dans la rue que ça se passe !

Le SNES-FSU a participé à toutes les mobilisations de soutien au peuple palestinien, et manifestations contre la loi Darmanin et contre la «réforme» de la voie professionnelle. Le travail et les actions menées au niveau fédéral permettent de peser dans le débat public, de défendre nos valeurs et de soutenir nos camarades militant-e-s.

La FSU réclame un cessez-le-feu immédiat et un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien dans le respect du droit international, et condamne les crimes de guerre perpétrés par le Hamas. C'est dans cette optique que le SNES-FSU s'est associé aux marches et manifestations de soutien au peuple palestinien.

Quarante après la première Marche partie

de Marseille, nous marchons encore pour l'égalité des droits, la justice et contre le racisme. Le SNES Aix-Marseille a participé aux côtés des autres syndicats de la FSU aux différentes manifestations et rassemblements pour dénoncer la loi anti-immigration de Darmanin et demander la régularisation des sans-papiers. Nous nous insurgeons contre une loi qui reprend les propositions de l'extrême-droite, dans une alliance de circonstance RN-LR-Renaissance qui permet à l'extrême-droite de se réjouir d'une victoire idéologique. Le SNES d'Aix-Marseille continuera, avec la FSU, à demander son abrogation.

Le SNES-FSU s'est aussi joint au SNUEP dans la grève et la manifestation contre la

réforme de la voie pro. Nous défendons une école émancipatrice et égalitaire pour tous les élèves. Nous poursuivons notre lutte contre les Réformes Blanquer et Attal, un projet éducatif qui s'inscrit dans une vision comptable et réactionnaire de l'éducation.

Dès le retour dans nos établissements, nous avons à informer nos collègues, construire la mobilisation et la grève. N'hésitez pas à faire appel aux militant-e-s du S3 Aix-Marseille pour vos heures d'information syndicale.

RDV le jeudi 1<sup>er</sup> février, camarades ! Ensemble, nous ferons cette grève unitaire contre le tri social dans l'éducation ! Rejoignez-nous !

*Maria Ignacio – Elise Kahlat*



## Désignation des délégués au congrès académiques et informations pratiques

Notre congrès académique se tiendra les mardi 13 et jeudi 14 février 2024 au City Center Vieux Port à Marseille de 8 h 30 à 17 h 30.

Tous les membres élus de la CA académique en sont membres de droit.

En outre, chaque section syndicale peut mandater un délégué par tranche de 15 syndiqué-e-s à jour de leur cotisation et peut inviter des observateur-rices sans droit de vote, en particulier pour inciter des collègues à s'investir dans le militantisme. Tous et toutes doivent bien entendu être à jour de leur cotisation syndicale 2023 /2024.

Afin de faciliter l'organisation, nous vous invitons à signaler la participation au congrès académique par l'intermédiaire du S1 dans le courrier dédié (matériel de vote, textes d'orientation et bulletin d'inscriptions des participants au congrès).

ABOUDOU Ramadan

## Le congrès du SNES-FSU :

### un moment majeur de la vie de notre syndicat !

Les congrès académiques et national du SNES-FSU ont lieu tous les trois ans. Tou-te-s les syndiqué-e-s sont invité-e-s à y participer et à représenter leur établissement dans le cadre du congrès académique qui désignera ensuite la délégation qui représentera Aix-Marseille au congrès national de La Rochelle. Les débats seront divisés en trois thèmes (contre 4 auparavant) : thème A, « pour un second degré démocratisant et émancipateur » ; le thème B, « Défendre le statut, c'est défendre les personnels et le service public » et thème C, « notre syndicalisme de lutte et

de transformation sociale ». C'est dans le cadre de ces trois thèmes et des fiches qui les composent que nous sommes invité-e-s à débattre et à rédiger des propositions de textes qui serviront de cadre et de ligne directrice au SNES-FSU pour les trois ans à venir. Ces moments clés dans le fonctionnement de notre vie syndicale ne sont pas réservés aux militant-es expérimenté-e-s, au contraire, plus nous seront nombreuses et nombreux à y faire part de nos analyses de terrain, plus la ligne du SNES-FSU sera véritablement celle de la profession.



## UA Construire ensemble le collectif fort qui nous permettra de gagner !

Les trois années qui s'achèvent sont marquées d'abord par l'accélération de la mise en place de la politique de casse du service public d'éducation engagé par E. Macron, notamment à Aix-Marseille puisque l'Élysée semble avoir les yeux rivés sur notre académie et en fait son laboratoire pour l'expérimentation de réformes tous azimuts dont la seule cohérence est la casse de l'école. Le SNES-FSU Aix-Marseille a mobilisé et organisé la riposte à ces politiques dévastatrices. Ce combat doit continuer et s'intensifier par une mobilisation de terrain comme seule le SNES-FSU peut la mener, mais aussi par un travail fédéral et intersyndical solide comme nous avons su le construire et le maintenir pendant tout le mouvement contre la réforme des retraites.

Face au « choc des savoirs » orchestré par Attal la réaction du SNES-FSU ne se fait pas attendre, comme lors de la campagne contre le pacte enseignant au printemps 2023. La mobilisation se construit dans les établissements en prenant appui sur des analyses rigoureuses et étayées des réformes. C'est le choc de deux conceptions radicalement opposées de l'école qui s'affrontent ici et c'est le SNES qui a la confiance et l'écoute

de la profession.

Il est plus que jamais essentiel de réaffirmer les enjeux de la démocratisation scolaire et le projet du SNES-FSU pour une école émancipatrice pour toutes et tous. C'est ce que nous développons notamment à travers les stages syndicaux, enjeux essentiels de formation et espace de réflexion majeur dans un contexte où l'institution réduit la formation des personnels à peau de chagrin. C'est parce que nous sommes un collectif fort, largement majoritaire dans les instances, que le SNES-FSU est aussi combatif et efficace dans l'accompagnement individuel des personnels pour la défense de leurs droits ou pour leur protection. A chaque instant et à tous les niveaux, les élu-e-s du SNES-FSU Aix-Marseille sont aux côtés des collègues face à l'administration, mais ils et elles savent aussi quitter les instances quand la lutte l'impose : pour dénoncer les passages en force à coup de 49.3 ou une préparation de rentrée sans moyens.

Le SNES-FSU Aix-Marseille porte un syndicalisme féministe, avec l'appel à la grève du 8 mars depuis 2022, mais aussi par un travail commun avec toutes les associations dans la recherche de l'unité la plus large, par le

renforcement de la place des femmes et leur rôle dans notre organisation, par une campagne de formation pour intensifier la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans un contexte où se multiplient les attaques contre l'école : attentats terroristes qui ne sont plus une exception, mais aussi offensive de l'extrême droite, les réponses du Ministère ne font que jeter de l'huile sur le feu et renforcer les discours du RN en les banalisant. C'est par le syndicalisme de transformation sociale que nous défendons, un syndicalisme social, écologiste, féministe, antiraciste que nous porterons un coup d'arrêt aux forces réactionnaires qui gangrènent notre société.

La syndicalisation dans notre académie est aujourd'hui stabilisée et nous vous remercions pour les efforts de chacun et chacune qui témoignent de la force et de la vigueur de notre syndicalisme.

C'est ce SNES combatif et rassembleur, fort à la fois de son expérience et du souffle apporté par une équipe en partie renouvelée, qui peut gagner ! C'est ce que porte Unité Action. Votons OUI au rapport d'activité.



# Congrès académique

## École Émancipée (EE)

### Contribution au Rapport d'Activité Académique

#### 2021-23 : bilan général

Beaucoup de combats ont été menés pour la défense des personnels dans le cadre de la réforme du lycée et dans les batailles contre les deux projets de réforme de retraite. Plusieurs de ces combats ont été victorieux : fin des E3C puis le retour des épreuves de spécialité en juin (même si l'ensemble des problèmes structurels liés à cette réforme demeurent). De nombreux collègues ont obtenu de meilleures conditions de travail, vu leur carrière évoluer favorablement et leur santé être prise en compte et protégée... Ce syndicalisme de lutte a montré que l'on pouvait opposer une dynamique capable d'inverser la tendance.

Cependant, l'ampleur des manifestations, lors de la mobilisation contre la réforme des retraites, a éclipsé la nécessité de construire un rapport de force suffisant pour gagner, à l'instar de nos camarades du Québec. L'EE a participé localement à nombre d'AG intersyndicales éduc pour construire différents modes d'action complémentaires de la grève et pour impulser la dynamique de la grève

reconductible. Nous aurions souhaité que le SNES académique prenne davantage part à ce travail.

#### Syndicalisation, prise d'initiatives et animation des luttes

L'EE partage bon nombre de constats et d'analyses du rapport du SNES académique mais un bilan complet doit aussi prendre en compte les limites rencontrées afin d'espérer les dépasser collectivement dans la prochaine période :

- Dans la lutte que des établissements d'éducation prioritaire ont mené localement en mars 2022, le SNES académique aurait pu appuyer en intersyndicale davantage la mobilisation, limitant par la même occasion l'érosion de certains votes en faveur du SNES lors des dernières élections professionnelles.
- Dans la mobilisation contre la réforme du lycée, l'EE aurait souhaité que la revendication de la démission de Blanquer soit débattue : certes, la politique menée était dictée par E Macron, mais le report des

épreuves de spécialités en juin par G. Attal, confirme qu'une victoire, même partielle, était possible plus tôt avec un nouveau ministre. Cela aurait aussi permis d'élargir la mobilisation par un écho favorable auprès des collègues.

- Le projet pour l'École porté par le SNES gagnerait à être diffusé plus clairement (sites académique et national). Ce projet doit intégrer le retour des heures d'enseignement perdues lors de la réforme Vallaud-Belkacem et doit aussi penser le recrutement des enseignants comme un moyen efficace de lutter contre les inégalités sociales. Ainsi, l'EE aimerait débattre du recrutement à bac+ 3 suivi de 2 ans de formation, plutôt qu'un recrutement à bac+ 5 comme préconisé pour l'instant au niveau national. En outre, l'attrait pour la profession, notamment de la part des étudiants issus de milieux populaires, en serait également renforcé.

Gageons que des débats de qualité permettront d'avancer collectivement dans les luttes à venir !

## Émancipation

### Réponse au rapport d'activité académique

#### Une autre orientation pour ouvrir une issue positive !

Dès mars 2022, Macron avait annoncé une offensive redoublée contre l'école. Il programait une réforme ciblant le statut de fonctionnaire, préparait une loi immigration et indiquait que sa réforme des retraites s'appliquerait en 2023.

Il ne s'agit pas ici de discuter de l'investissement militant de la direction académique mais de faire le bilan critique d'une orientation nationale et académique qui n'a pas permis à ce stade de mettre en échec le gouvernement.

#### Des concertations sur des projets inacceptables !

Dès la réélection de Macron, celui-ci lançait des concertations. La direction UA a refusé d'exiger le retrait des projets Macron au motif qu'ils n'étaient pas encore arrêtés ou qu'il serait possible d'obtenir des « avancées » sur les salaires via les concertations. Chacun mesure ce qu'il en est de la prétendue « revalorisation ».

En dépit d'oppositions au sein de la tendance UA, la direction du SNES a pourtant signé, à rebours de la revendication de prise

en charge à 100 % par la sécu, deux accords avec le gouvernement sur la protection sociale complémentaire. Ces textes qui dégraderont la couverture des personnels, s'inscrivent dans une logique de désengagement de la sécu et de remise en cause du statut. Le principal argument en faveur de la signature (le syndicat « n'a pas le choix »), témoigne d'une soumission au dialogue social.

#### Mobilisation sur les retraites : un bilan incontournable

Face à l'ampleur exceptionnelle de la mobilisation, comment le gouvernement Macron a-t-il pu faire adopter sa réforme des retraites ? C'est l'importante mobilisation du 19 janvier qui a imposé la revendication du retrait. Mais alors que sont enchaînées des journées d'action (14 ! ) sans perspective et jusqu'à épuisement, pour faire pression sur le gouvernement et non pour lui infliger une défaite. Émancipation a notamment proposé d'organiser, dans l'unité, une manifestation

nationale, mais la direction UA ne l'a pas défendue.

#### Reprendre l'initiative !

Dès l'été, Macron a fait de l'école un sujet régalién, la cour des comptes appelait à « désétatiser » le métier d'enseignant. Au lieu d'engager la mobilisation, la direction du syndicat a participé aux multiples groupes de travail du gouvernement. En dépit d'une tonalité critique, la direction académique défend ces concertations sous couvert de possibles « avancées ».

Il y a urgence : exiger le retrait du projet de loi contre le statut de fonctionnaire, le retrait du plan Attal. Ce qui implique de rompre avec le gouvernement. On ne doit pas reprendre la méthode qui nous a conduit à l'échec au printemps dernier, consistant à additionner les journées d'action.

Émancipation appelle à voter CONTRE les rapports académique et national et milite pour que le SNES soit au service des personnels et de leurs revendications.



## Mouvement inter 2024 : vérifiez votre barème

A compter du 16 janvier 2024 (12 h) et jusqu'au 31 janvier (12 h), le barème que les services du rectorat ont calculé pour vos vœux du mouvement inter académique sont consultables et contestables sur iProf-Siam.

Les sources d'erreur sont nombreuses : situation familiale, handicap, statut d'ex-contractuel, échelon de reclassement pour les stagiaires... : si le barème retenu ne vous semble pas correct ou si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous consulter à la permanence SNES-FSU (04 91 13 62 81/82/84 de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi). En cas de désaccord avec l'administration, demandez la rectification de votre barème au rectorat via colibris.

**Attention, il ne sera plus possible de modifier votre barème passée la date du 31/01 !**

*Franck BALLIOT*

## Accès au corps des agrégés par liste d'aptitude

Préparez votre dossier pour l'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude avec les élus du SNES-FSU.

Les candidatures se font via I-Prof, entre le 4 et le 25 janvier 2024. Le CV normé i-prof et la lettre de motivation sont obligatoires.

Les militant·e·s de la FSU (SNES, SNEP et SNESup) sont là pour vous aider à toutes les étapes de votre candidature en particulier pour le CV et la lettre de candidature. Vous pouvez nous envoyer par courriel à [s3aix@sn.es.edu](mailto:s3aix@sn.es.edu) votre dossier, en particulier la lettre de motivation. Vous trouverez des conseils plus développés sur notre site.

## Agrégé ou classe exceptionnelle des certifiés/PEPS/PLP ?

Si vous êtes dans ce cas, nous vous conseillons de vous rapprocher du SNES-FSU afin de calculer au mieux les deux situations et votre reclassement en cas de promotion, de manière à opérer un choix éclairé.

### Les revendications du SNES-FSU :

- Augmenter les volumes de promotions : passer de 1/7 à 1/5 des titularisations.
- L'établissement d'un barème et le recueil de l'avis des élus du personnel par le biais de CAP, afin de diversifier le regard sur les dossiers et gagner en transparence.

# Emploi-carrières

## Salaires : On gagnera ce que l'on arrachera!

Après la hausse du point d'indice de 1,5% en juillet dernier, l'ensemble des personnels vont voir leur salaire augmenter de 5 points d'indice en ce mois de janvier 2024 (+24,61 euros brut mensuel). Cela fait une moyenne de +2,5% d'augmentation pour une inflation d'environ 5% en 2023.

Certes nos ministres nous disent que l'inflation est derrière nous ...bien qu'elle ait repris en décembre et que l'on prévoit une augmentation de l'électricité de 10% cette année...

Certes le mouvement des retraites a permis d'arracher des primes pour les profs/CPE/PsyEN mais, en dehors des jeunes collègues, on est encore loin des 10% promis par le candidat Macron ...

Le fait est que la hausse de 5 points d'indice permet juste aux plus bas salaires de la

fonction publique de rester au niveau du SMIC.

Or les pertes cumulées de pouvoir d'achat depuis 15 ans, les comparaisons internationales et public/privé, la reconquête d'une attractivité de nos métiers imposent d'augmenter très sensiblement nos salaires. C'est pour cela que le SNES FSU revendique 10% de hausse immédiate du point d'indice, un plan pluriannuel de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, une reconstruction des carrières de nos métiers et une indexation du point d'indice sur l'inflation.

Mais, pour cela, nous ne pouvons compter que sur le rapport de force que nous serons en mesure de construire, à commencer par la grève du 1er février dont les salaires sont une des revendications essentielles.

*Franck BALLIOT*

## Classe exceptionnelle

### Entre avancées et reculs

La mobilisation contre la réforme des retraites a permis un rapport de force entraînant des avancées fondamentales sur les fins de carrières : augmentation des taux de promotion hors classe, augmentation du contingentement classe exceptionnelle pour 2023, fin du contingentement au profit d'un taux de promotion pour 2024, fin des viviers, fin du contingentement de l'échelon spécial qui devient un échelon normal, atteint automatiquement.

Mais cette volonté de « fluidifier les déroulements de carrière », annoncée par Pap N'Diaye au printemps 2023, est battue en brèche par le ministre Attal. En effet, les lignes directrices de gestion ministérielles, contre l'avis unanime des représentants des personnels, supprime le barème au profit d'un choix discrétionnaire par les

hiérarchies locales. Chefs d'établissement et IPR auront toute latitude pour formuler un avis « Très favorable », « Favorable » ou « Défavorable ». Sur cette base, le recteur (ou le ministre pour les agrégés) effectuera sa sélection, l'ancienneté venant éventuellement départager les sélectionnés si surnombre. Les avis « Très favorable » ou « Défavorable » seront étayés par une appréciation, mais aucune contestation n'est prévue.

Pour le SNES-FSU, cette situation est inacceptable. Nous continuerons à nous battre pour l'obtention d'une classe exceptionnelle pour toutes et tous, sur des bases légitimes et transparentes. C'est pourquoi nous appelons à se mobiliser le 1<sup>er</sup> février, pour que la profession ne se laisse pas priver de la perspective d'un accès à l'indice terminal.

*Julien Weisz*

## Préparer le congrès en votant sur les rapports d'activité et financiers

Chaque syndiqué·e est invité·e à formuler par le vote une appréciation sur l'activité et la gestion de l'Académie et du National pendant la période : ce vote est essentiel pour assurer le dynamisme démocratique de notre syndicat. Les rapports nationaux sont dans l'US 841 du 18 janvier 2024. Pour lire le rapport d'activité académique, RDV sur le site du SNES-FSU Ax-Marseille en scannant le QR code.

Le matériel de vote est adressé directement aux syndiqué·es « isolé·es » et aux retraité·es ; le vote est organisé dans les établissements par chaque section syndicale : rapprochez-vous de

vos S1.





## Rétroactivité des primes REP et REP+ pour les AESH et Les AED

Le décret 2015-1087 du 28 août 2015 instaure une indemnité pour les personnels exerçant en REP et en REP+ tout en excluant les AED et les AESH créant ainsi une rupture d'égalité.

Si le décret 2022-1534 du 8 décembre 2022 a en partie rectifié cette injustice en octroyant l'indemnité aux personnels qui en étaient exclus, il prévoyait que l'indemnité ne soit versée qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, sans aucune rétroactivité et avec un montant dévalué de 36 % par rapport aux autres personnels.

Suite à une décision du Tribunal administratif de Paris, l'administration a été condamnée à verser cette indemnité aux AESH exerçant en éducation prioritaire avant la publication du décret du 8 décembre 2022.

Les AED et AESH en poste depuis 2015 en REP/REP+ peuvent donc désormais prétendre à percevoir les indemnités REP et REP+ à titre rétroactif. Si vous êtes dans cette situation contactez-nous rapidement.

### Préparer sa mutation INTRA avec le SNES-FSU

Calendrier prévisionnel des réunions, toutes en visio, de 14h à 17h :

- Lundi 25 mars
- Vendredi 29 mars
- Mercredi 3 avril
- Vendredi 5 avril
- Mardi 9 avril

## Du côté des retraité·e·s

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les retraité·e·s bénéficient d'une revalorisation des pensions de 5.3 %, juste rémunération du travail accompli, n'en déplaise aux libéraux qui voudraient ne voir dans la pension qu'une « allocation »... Ces 5.3 % sont bien le résultat des revendications portées par les mobilisations du G9, même s'ils ne sont pas à la hauteur des 10 % indispensables au rattrapage et au maintien de notre pouvoir d'achat. Cette année 2024 est une année de congrès pour le SNES-FSU : les retraité·e·s y porteront tout particulièrement le mandat

de 100 % Sécu, soit le remboursement à 100 % par la Sécurité Sociale des soins prescrits, à rebours des logiques assuranciennes et discriminantes des « complémentaires ». En amont des congrès, académique et national, nous vous invitons à participer aux votes sur les rapports d'activité et financiers : la voix des retraité·e·s compte ! Nous nous retrouverons le 23 janvier à 14h pour notre AG, mais aussi dans toutes les mobilisations citoyennes portées par la FSU.

*Annie Sandamiani*



### Parcoursup : la machine à tri, toujours là

L'ouverture de la plateforme Parcoursup le 20 décembre 2023 montre que le ministère de l'Éducation nationale persiste et signe dans la mise en place du tri des élèves. Si le ministère de l'Enseignement supérieur annonce des aménagements de la procédure pour en « optimiser » l'efficacité, il s'agit, en fait, de perfectionner la capacité à sélectionner les candidatures et à promouvoir l'enseignement supérieur privé pour qui la plateforme est une véritable vitrine !

Le maintien de Parcoursup est donc un projet politique : sélection à l'université et promotion du privé ! Ainsi, les quotas d'élèves de la voie pro demeurent à l'entrée en BTS et la pénurie de places dans de nombreuses formations à l'université publique crée de fait une sélection.

Et ce ne sont pas les quelques mesures techniques comme l'habilitation à recevoir des boursiers, le label quand la formation est contrôlée par l'État, mais aussi le taux d'admission de l'année précédente, ainsi que le taux d'insertion professionnelle qui changent la donne bien au contraire. Le libre choix est donc un mensonge ! Parcoursup demeure une machine à tri qui veut se rendre crédible en renforçant le pilotage de l'harmonisation des notes de contrôle continu et de spécialités maintenant que ces épreuves ont lieu au mois de juin. D'autre part le ministère de l'EN propose l'inscription des élèves sur la plateforme dès la seconde en créant ainsi un stress important chez les élèves sommés de faire des choix précis dès l'entrée au lycée !

Il faut en finir avec Parcoursup et la sélection à l'entrée de l'université. Il faut des moyens pour l'enseignement supérieur public seul gage d'un accès pour toutes et tous les étudiant·e·s et d'une formation supérieure publique de qualité.

*Maria IGNACIO*





## Appel à candidature Unité Action

Unité Action défend un syndicalisme de transformation sociale, de métier et une vision émancipatrice de l'école. Elle est féministe, écologiste et antiraciste. C'est à la fois un syndicalisme combatif et rassembleur. Elle défend à la fois une vision ambitieuse du second degré et de nos métiers et répond aux problèmes concrets.

Unité Action construit dans l'unité la plus large possible les mobilisations et les

alternatives pour défendre ses valeurs et contre la casse du service public d'éducation, des retraites et de la protection sociale. Unité Action soutient, coordonne et relaie l'action des personnels actifs et retraités.

Sa force est sa présence au plus près des collègues dans les établissements à travers les sections (S1). Elle est ancrée dans la réalité de terrain. Les décisions reposent sur une réflexion collective et réfléchie. Unité Action

s'attache à assurer la vitalité du SNES-FSU en le renouvelant et en formant solidement les militant-e-s.

Unité Action répond aux problèmes concrets des personnels et les accompagnent dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits grâce à l'expertise de ses militant-e-s sur les questions de carrières et d'emploi. Pour un syndicalisme combatif et rassembleur, rejoignez l'équipe Unité Action !

## Rejoignez les listes de l'École Émancipée(EE) et sympathisants

**Tendance historique du syndicalisme enseignant et co-fondatrice de la FSU, l'EE agit à tous les niveaux du SNES et de la FSU. L'EE se bat pour une École coopérative, égalitaire et solidaire.** Elle défend une éducation de qualité, ouverte à tou-te-s afin de former des citoyen·nes conscient·e·s et émancipé·e·s. Elle s'oppose à la séparation

**précoce des parcours scolaires** qui renforce les inégalités sociales et soumet l'école aux lois du marché. Elle se bat pour **une société, sans discrimination, écologique, féministe** et prône un syndicalisme de lutte, basé sur **l'unité et l'auto-organisation des personnels**. Dans l'éducation, elle se bat **pour la titularisation immédiate et sans**

**condition de tou-te-s les précaires**, s'oppose à la hiérarchie des statuts, au corporatisme car ils recèlent l'autoritarisme et divisent les personnels. **Pour renforcer le pluralisme dans la FSU et donner un ancrage combatif au SNES : [histoiregeo.alauzet@gmail.com](mailto:histoiregeo.alauzet@gmail.com)**

## Appel à candidatures Émancipation

### Défense de l'école et des libertés !

G. Attal a annoncé les mesures régressives d'un prétendu « choc des savoirs ». Elles s'articulent avec la réforme des lycées pro et le projet de loi Guérini qui cible le statut de fonctionnaire. Le service national universel (SNU), la loi immigration participent d'une même politique réactionnaire.

Pour combattre ces mesures, les personnels ont besoin d'un syndicat qui définit clairement les revendications : le SNES doit exiger le retrait du plan Attal et du projet de loi Guérini, et combattre pour le retrait de la loi immigration. Cela implique de rompre les concertations. Sur ces bases, il sera possible de mobiliser pour mettre un coup d'arrêt à

cette offensive. Et ouvrir une issue positive permettant la satisfaction des multiples revendications des personnels.

Pour que cette orientation puisse être défendue, apportez votre soutien en acceptant que votre nom figure sur la liste Émancipation.

Contact : [ericaba@orange.fr](mailto:ericaba@orange.fr)

